

LA RÉSIDENCE MICHELET

N°8
LETTRE D'INFOS
JUIN 2012



© Nathalie Prébende/mairie du 19^e

GROS PLAN La Maison de santé

Installée grâce au concours de professionnels de santé du secteur, de Paris Habitat et des mairies de Paris et du 19^e arrondissement, la Maison de santé accueille les patients dans ses locaux au rez-de-chaussée de la tour M depuis octobre dernier.

Trois médecins généralistes, trois infirmières, une kinésithérapeute et une

orthoptiste proposent des consultations avec ou sans rendez-vous afin de permettre à tous de bénéficier de soins de qualité sans dépassement d'honoraires. Déjà en contact avec les acteurs locaux, la Maison de santé participera à terme avec eux à des actions de prévention et de sensibilisation sur la santé, ouvertes à tous les habitants de la résidence Michelet.

Infos pratiques

Accès : rez-de-chaussée de la tour M par la rue Colette Magny (face à la tour P)

Accueil : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 13h00

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Téléphone du secrétariat : 01 40 37 90 24

Site Internet : www.maisondesantemichelet.fr

ÉDITO

La résidence Michelet poursuit sa transformation avec toujours le même objectif : améliorer votre espace de vie et vous proposer de nouveaux services.

Ainsi les infirmières, médecins, kinésithérapeute et orthoptiste de la Maison de santé vous proposent des consultations dans leurs locaux de la tour M depuis octobre dernier.

L'Accorderie vous permet d'échanger gratuitement des services avec des voisins ou des habitants d'autres quartiers de l'arrondissement. Enfin, la crèche associative Trois p'tits tours accueille les enfants de quelques mois à trois ans depuis le mois de novembre dernier. Autant de partenaires qui contribuent déjà, aux côtés des nombreux acteurs historiques, à la vitalité de la vie de quartier. La dernière phase des travaux se poursuivra en 2012. Si elle a déjà permis la livraison des nouveaux locaux de la régie de quartier, elle sera marquée par la poursuite de travaux de grande ampleur : terrassement puis aménagement des futurs jardins Curial et Cambrai, résidentialisation de la barre Q, consolidation des voies ferrées et construction de nouveaux immeubles rue Gaston Tessier. Ces derniers chantiers permettront d'ouvrir la résidence vers la future gare Rosa Parks et le nouveau quartier en construction sur le boulevard Macdonald, son tramway, ses futurs commerces et établissements publics. J'ai bien conscience de l'impact important de ces travaux sur votre vie quotidienne. Je resterai donc vigilant et veillerai avec Léa Filoche, conseillère déléguée en charge de la politique de la ville, au respect des engagements pris auprès de vous et à la qualité des travaux entrepris pour la dernière partie de cet ambitieux programme de renouvellement urbain.

Roger Madec
Maire du 19^e arr.
Sénateur de Paris



© Sophie Robichon/mairie de Paris

RÉHABILITATION ET RAVALEMENT THERMIQUE DES IMMEUBLES

Réhabilitation intérieure des logements

Le 9 février 2012, les locataires de la barre Q ont voté également pour la réhabilitation des logements. Comme les locataires des tours, ils ont approuvé le programme de base de travaux suivant : réfection complète de l'installation électrique, mise en conformité de l'installation gaz, remplacement des appareils sanitaires (évier, baignoires, WC, lavabos), pose de faïence murale dans les pièces humides, remplacement des bouches d'extraction VMC par des bouches auto réglables, remplacement des joints de pelles vide-ordures, travaux d'adaptation aux normes handicapées de 5% des logements, installation de détecteur de fumée dans les logements. Dans les sous-sols, les portes privatives de caves sont remplacées.

La porte palière, anti effraction et coupe-feu pendant une demi-heure, est proposée en option (acceptée par tous les locataires sauf dans les bâtiments A et G).

Ces travaux sont financés pour un tiers par les locataires, un tiers par les subventions (ville de Paris, ANRU, région Île-de-France) et un tiers par Paris Habitat-OPH.



© Paris Habitat-OPH



© Paris Habitat-OPH

Travaux d'accompagnement dans les parties communes

Dans les escaliers et les paliers, les peintures sont refaites, les luminaires, les minuteriers sont remplacés et modernisés en vue d'économies d'énergie.

Les sous-sols et la sécurité incendie sont également améliorés (réfection de l'éclairage, création au premier sous-sol de sas pour les ascenseurs, pose de portes coupe-feu une demi-heure sur les paliers et les locaux techniques).

Ravalement thermique

L'isolation thermique des bâtiments est composée de 16 à 20 cm de laine de verre habillée par des panneaux de pierre reconstituée, permettant ainsi de respecter l'architecture d'origine.

Les lisses des garde-corps et les volets roulants sont remplacés.

Ces travaux d'isolation ont pour objectif la diminution des consommations énergétiques et par conséquent une baisse de charges pour les locataires, qui sera répercutée pour moitié sur la quittance.

Reprise des espaces verts

À l'issue des travaux sur la façade, les espaces verts des résidences seront remis en état.

Sensibilisation au tri

En 2011, pendant six mois, une volontaire en service civique à Paris Habitat-OPH a travaillé sur le thème du tri sélectif à Michelet, afin de proposer des pistes d'action. Cette mission s'est appuyée sur une enquête auprès des gardiens et des locataires, le suivi des actions des ambassadeurs du tri, la participation à plusieurs événements de sensibilisation au tri. L'enquête auprès de 124 locataires des tours K, L et P en début d'année portait sur la connaissance du tri et les pratiques quotidiennes. Les résultats ont permis la proposition de plusieurs actions : préciser les dates de ramassage des encombrants, revoir la gestion des bornes de dons de vêtements, multiplier les passages des ambassadeurs du tri.

Principaux résultats de l'enquête

- Pour 60% des répondants, le tri consiste à séparer ses déchets en fonction de leur nature/catégorie avant de les jeter.
- Pour 1/3, l'objectif du tri n'est pas compris, pour 1/3, le recyclage est un des buts du tri, et pour 1/3, le tri participe de la protection de l'environnement.
- Pour 65% des répondants, le verre fait l'objet d'un tri, et pour 77% d'entre eux, ils utilisent le vide-ordures.

Les entretiens avec les gardiens (menés en lien avec la mairie du 19^e) ont permis de mettre à jour un besoin de formation (suivie à l'école de la propreté de la ville de Paris) et l'intérêt d'une visite dans un centre de tri. Le renfort de la volontaire en service civique a permis d'organiser des ateliers de sensibilisation au tri sélectif avec de petits groupes d'enfants de 4 à 12 ans, certains mercredis après-midi (projection de documentaires sur le recyclage, collage, coloriage, récup'art).

En mai 2011, à l'occasion de la journée coordonnée de nettoyage approfondi organisée par la mairie et la régie de quartier, la participation de Paris Habitat-OPH a été renforcée (ateliers en pied d'immeubles, stands dans les halls).

Paris Habitat-OPH s'est associé aux cours d'alphabétisation dispensés par la régie de quartier avec un jeu sur le tri.

En 2012, l'ambassadrice du tri de Paris Habitat-OPH poursuit ses actions de sensibilisation, notamment à l'occasion de la fête de la propreté, organisée le 18 avril.

Les travaux de la future gare RER E vont commencer

La création de la future gare Rosa Parks et de son pôle multimodal dans le secteur nord-est de Paris vise à créer un point d'arrêt supplémentaire sur la ligne E du RER dans le 19^e arrondissement de Paris entre les gares de Magenta et de Pantin. Ce projet sous la maîtrise d'ouvrage de Réseau Ferré de France (RFF) rassemble l'État, la région Île-de-France, la mairie de Paris, RFF, le STIF et la SNCF.

La gare Rosa Parks desservira le secteur de Paris Nord-Est. L'entrée principale se situera sur la rue Gaston Tessier. Un passage sous les voies sera également créé et permettra de relier la résidence Michelet avec les bâtiments Macdonald réhabilités.

Après six mois de travaux préparatoires, les travaux de la gare ont débuté début septembre 2011 par la construction d'un mur de soutènement rue Gaston Tessier. La mise en service est prévue pour décembre 2015.



Maîtrise d'oeuvre : AREP

Rue Henri Verneuil



© Droits réservés

La voie, située entre les tours D et E et la crèche qui s'y trouve, prendront le nom d'Henri Verneuil, réalisateur et scénariste de cinéma, conformément au vœu des habitants exprimé lors de la concertation locale sur la dénomination des voies internes de la résidence.

Signalétique

Le constat de la difficulté à se repérer au sein de la résidence Michelet est partagé car il n'est pas rare de trouver des personnes cherchant leur chemin au milieu du quartier : un livreur, un habitant à la recherche d'une association ou un visiteur qui cherche une adresse. La forme urbaine de la résidence Michelet, composée de seize tours et d'une barre, soit 1 789 logements où vivent plus de 4 500 habitants en est l'une des raisons. Les chantiers actuels d'amélioration des bâtiments et des espaces publics qui se succèdent en est une autre.

C'est la raison pour laquelle un collectif d'habitants et de partenaires locaux, accompagné par les directions de la Ville et les gestionnaires locaux a travaillé sur cette question. Depuis le printemps 2011, pour que tout le monde puisse se repérer, douze plans de la résidence ont été implantés aux endroits les plus passants. Ces plans sont évolutifs et seront adaptés au fur et à mesure de l'embellissement et de la rénovation de la cité.

Téléphone Equipe de développement local du 19^e : 01 40 38 36 04

Immeubles

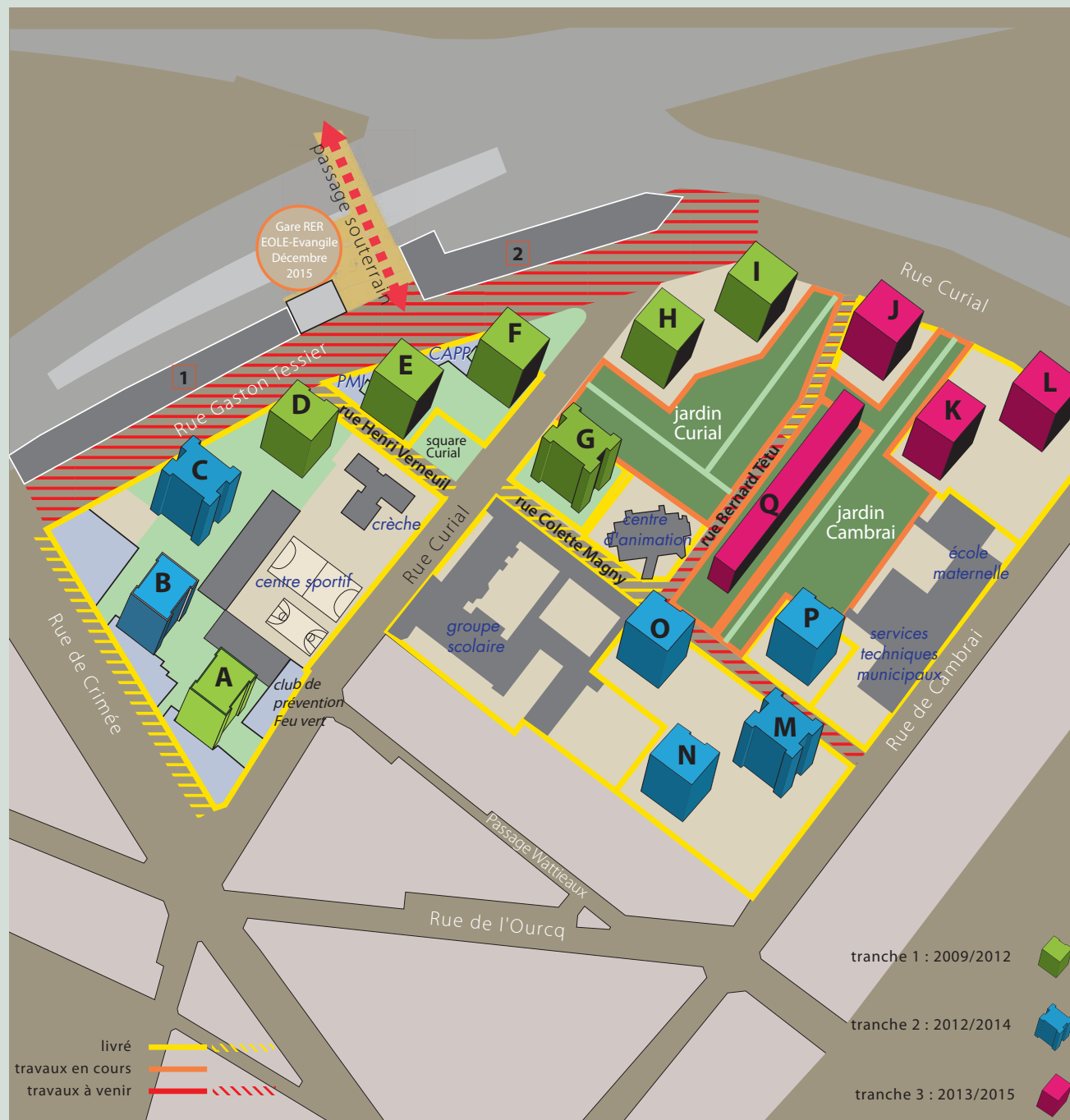
Deux immeubles seront construits de part et d'autre de la gare pour créer une animation sur la rue Gaston Tessier.



Maîtrise d'oeuvre : Naud et Poux, architectes



Maîtrise d'oeuvre : Ateliers 2/3/4/



Rue Bernard Tétu

Plébiscité par les habitants lors de la concertation organisée par la mairie, Bernard Tétu, médecin généraliste ayant exercé dans la résidence Michelet dès sa construction, donnera son nom à la voie située devant la barre Q.



© F. Tétu

Rue Colette Magny

Suite à la proposition faite par des membres du conseil de quartier et conformément au vote organisé dans la résidence, la voie située devant le centre d'animation et les trois écoles qui s'y trouvent sera baptisée du nom de Colette Magny, chanteuse auteur-compositeur longtemps habitante de la rue de Flandre.



© Le Mur

Club de prévention Feu vert

La fondation jeunesse Feu vert gère à Paris, dix équipes éducatives de prévention spécialisée dans quatre arrondissements. Dans le 19^e arrondissement, l'équipe Curial-Cambrai, composée de six éducateurs et éducatrices, exerce ses missions principalement au cœur de la résidence Michelet. Implantée depuis de longues années sur ce secteur d'intervention, l'équipe répond aux besoins d'une population jeune (12/21 ans) qu'elle identifie à partir d'un « diagnostic partagé » avec d'autres partenaires concernés par la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance.

Financé par le conseil de Paris, cette action de prévention vise à aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public, pour entamer le dialogue, créer progressivement une relation de confiance afin d'accompagner de façon individuelle ou collective les jeunes qui pourraient bénéficier de façon judicieuse de cet appui éducatif. En cas de difficultés scolaires, familiales, sociales ou d'insertion professionnelle, et à la demande du jeune, les éducateurs peuvent accompagner chaque jeune dans ses démarches. Ils ont souvent un rôle de médiateur ou de passeur entre le jeune, sa famille et leur environnement. L'équipe s'investit aussi pour développer du lien social sur le quartier et participe aux nombreuses manifestations locales : fêtes de quartier, activités sportives... Elle est installée dans ses nouveaux locaux aménagés et loués par Paris Habitat-OPH, au 71 rue Curial, depuis mai 2011.

Téléphone Feu vert : 01 40 35 37 88



© Mairie du 19^e

VIE DE QUARTIER

L'Académie Tiozzo au gymnase Curial

Créée par le triple champion du monde, l'Académie Christophe Tiozzo propose des cours de boxe éducative, boxe loisir et amateur, aéroboxe et handiboxe ainsi qu'un accompagnement à l'insertion professionnelle pour les pratiquants intéressés par le dispositif de suivi géré par l'association.

Téléphone : 06 15 01 61 13 / 06 32 76 41 14

Adresse mail : curial-paris19@lacademie.org

Site Internet : www.lacademie.org



© E. Brozek

L'Accorderie

L'Accorderie a ouvert ses portes depuis le mois de septembre 2011, au 234 rue de Crimée. Elle est portée par la régie de quartier du 19^e arrondissement, avec le soutien de la fondation MACIF et de la mairie de Paris. L'Accorderie, c'est un système d'échange de services qui regroupe toutes les personnes intéressées à échanger entre elles différents services, savoirs et savoir-faire tels que de l'initiation informatique, des petits travaux de bricolage, du soutien scolaire, des cours de cuisine, de l'aide pour des démarches administratives, etc. Tous les échanges sont comptabilisés sur la base du temps, et non de l'argent : une heure de service rendu égale une heure de service reçu. Les membres d'une Accorderie, les Accordeurs, ont accès aux services des autres membres ainsi qu'à toutes les activités organisées par eux.

Téléphone : 01 40 38 94 21

Adresse : 234, rue de Crimée

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Adresse mail : accueilparis19@accorderie.fr

Site internet : www.accorderie.fr



© Mairie du 19^e

La crèche Trois p'tits tours

Installée au rez-de-chaussée de la tour P, la crèche gérée par l'association « La maison des Bout'chou » accueille les enfants de quelques mois à trois ans depuis le mois de novembre dernier.

Pour une inscription, se renseigner auprès de la directrice de l'établissement.

Les inscriptions administratives sont enregistrées par la mairie du 19^e, sans rendez-vous, à partir du 6^e mois de grossesse.

Téléphone : 01 40 38 99 58



© Mairie du 19^e

La régie de quartier

La régie de quartier du 19^e est une association qui regroupe en partenariat la ville de Paris, les bailleurs sociaux, les associations et les habitants du 19^e arrondissement. Avec ces derniers, elle met en place différentes activités :

- le développement du lien social avec la bricothèque, le troc de livres, des actions autour de la convivialité, de la culture, de l'embellissement du quartier...
- l'amélioration du cadre de vie : entretien des espaces verts et nettoyage,
- l'accès à un emploi pour les habitants du 19^e.

La régie s'adresse à tous les habitants du quartier. L'équipe vous accueille, dans ses nouveaux locaux de la tour O, du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 01 42 09 96 02

Adresse : 9 rue Colette Magny (tour O)

Adresses mail : rq19liensocial2@wanadoo.fr
info@rqparis19.org

Site internet : <http://regie19.over-blog.com/>



© Régie de quartier 19^e nord



les Olympiades



Saint-Blaise

Dans chaque quartier, des réalisations



Joseph Bédier



Porte de Clignancourt



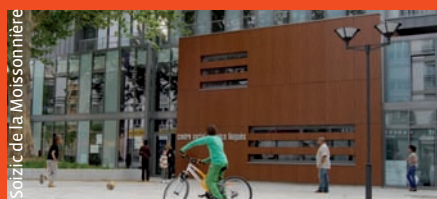
Porte de Montreuil



Porte des Lilas



Porte Pouchet

Plaisance
Porte de Vanves

Paris Nord Est



Porte de Vincennes

LE GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN UNE CHANCE POUR VOTRE QUARTIER

VOTRE QUARTIER FAIT PARTIE DU GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN PARISIEN, « GPRU », LANCÉ EN MARS 2002 PAR LA VILLE DE PARIS. CONCRÈTEMENT, CELA SIGNIFIE QU'IL BÉNÉFICIE À LA FOIS D'AMÉNAGEMENTS URBAINS À LONG TERME ET D'AMÉLIORATIONS DE LA QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN.

Le Grand projet de renouvellement urbain concerne 11 quartiers populaires parisiens situés pour la plupart à proximité du boulevard périphérique, aux portes de la capitale. Délaissés jusqu'en 2001, ils constituent depuis une priorité pour la municipalité. Bertrand Delanoë, maire de Paris, a confié le pilotage du GPRU à deux de ses adjointes en lien avec les maires d'arrondissement : Anne Hidalgo, première adjointe en charge de l'urbanisme et de l'architecture et Gisèle Stievenard, en charge de la politique de la ville et de l'engagement solidaire. Le GPRU mêle ainsi « l'urbain » et « l'humain ».

Aujourd'hui, après plusieurs années de travail, de nombreuses réalisations voient le jour : construction ou restructuration de logements, couverture de plusieurs tronçons du boulevard périphérique, création d'équipements et de locaux associatifs, d'espaces verts... Sans oublier les actions qui améliorent la vie de tous au quotidien, du soutien à l'insertion, à l'accompagnement scolaire, en passant par la propreté des espaces publics, les fêtes de quartier, la prévention ou la citoyenneté... Les exemples abordés dans cette lettre témoignent de la grande diversité des actions engagées.



© Mairie de Paris, Sophie Robichon



Résidence Michelet : le nouveau centre d'animation

L'équipe de développement local

La politique de la ville est une politique impulsée par l'État et les collectivités locales depuis les années 70/80 pour revaloriser certains quartiers et réduire les inégalités sociales entre les territoires. À Paris, 14 quartiers sont concernés, dont trois sur le 19^e arrondissement. L'équipe de développement local (EDL), composée de sept personnes, intervient sur ces trois territoires, pour coordonner, avec les partenaires locaux et les associations, des actions en matière d'éducation, d'emploi et d'insertion professionnelle, de santé, de lien social, de cadre de vie... À Michelet, un membre de l'équipe suit en particulier le déroulement des chantiers et la rénovation de la cité. Il anime le travail de la cellule de veille qui réunit l'ensemble des gestionnaires des chantiers, pour anticiper et résoudre les éventuelles nuisances générées. Il est aussi chargé d'organiser la concertation autour du projet et peut répondre à vos demandes d'information sur le projet.

Téléphone : 01 40 38 36 04

Adresse : 8 rue Gaston Tessier 75019 Paris

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



© EDL / mairie de Paris